

CHARTRE DE BONNE CONDUITE COMMUNE A TOUS LES TP

Cette chartre s'intègre au règlement intérieur :

- ◆ Des centres techniques (Exploitation Agricole, Atelier Technologique)
- ◆ Des centres d'enseignement (Lycée, CFA ; CFPPA)

SE PRÉPARER :

Se mettre en tenue de travail :

- ◆ Ôter les bijoux (à défaut, les piercings non flottants doivent être protégés par un pansement).
- ◆ Éteindre et ranger le téléphone portable dans son sac...Seul l'enseignant peut être amené à le conserver sur lui pour des raisons de sécurité.
- ◆ S'attacher les cheveux s'ils sont longs, les couvrir éventuellement.
- ◆ Utiliser et porter les EPI (Équipement de Protection Individuelle) obligatoires, tels que :
 - ✓ Tenue de travail non flottante (jambes et bras couverts).
 - ✓ Chaussures ou bottes de sécurité (coquées)

Ces équipements peuvent être spécifiques aux TP au sein de l'établissement pour des raisons d'hygiène. Dans tous les cas, l'apprenant s'assure de leur propreté avant chaque séance. Le passage dans un pédiluve est obligatoire à l'entrée de l'atelier...ainsi qu'à sa sortie !

Le matériel de prise de notes :

- ◆ Avoir à chaque séance de TP un support de prise de notes et un crayon.

Remarque 1 : L'enseignant se réserve le droit de refuser la séance à toute personne ne respectant pas les règles citées ci-dessus. Dans certains cas il peut interdire toute manipulation ou contact avec les animaux. *

Remarque 2 : Informer l'enseignant d'un problème de santé éventuel...afin de permettre à l'enseignant d'adapter à son cas la mise en œuvre du TP.

* Ce point doit être discuté dans les établissements en équipe pédagogique.

REALISER LE TP ...

...AVEC L'ENSEIGNANT :

- ◆ Respecter les consignes de travail et de sécurité.
- ◆ Ne pas s'éloigner du professeur, ne pas aller sur un autre lieu sans autorisation de l'enseignant
- ◆ Ne débiter son activité qu'en la présence de l'enseignant, ou d'un tiers autorisé. Le travail n'est jamais réalisé seul !
- ◆ Poser des questions à l'enseignant et préciser ses difficultés éventuelles.
- ◆ Ne pas avoir peur de dire que l'on a mal fait

...AVEC LES AUTRES :

- ◆ Aider ses collègues ; en cas de difficultés, ne pas se moquer...mais montrer !
- ◆ Ne pas se disperser... Profiter des moments disponibles pour observer les autres et pour proposer des améliorations.

...AVEC LES ANIMAUX DANS LEUR ENVIRONNEMENT :

- ◆ Observer l'état de quiétude de l'animal ou du lot d'animaux.
- ◆ Ne pas intervenir sur des animaux dangereux (par exemple femelles venant de mettre bas, les mâles).
- ◆ Respecter le bien-être animal, rester calme, ne pas crier, ne pas être brusque avec les animaux, ne jamais courir.

... AVEC DU MATÉRIEL :

- ◆ N'utiliser que le matériel autorisé et mis à disposition par l'enseignant.
- ◆ Utiliser les passages d'homme, ne pas escalader les barrières.
- ◆ Respecter une distance de sécurité avec le matériel animé ou en mouvement.

TERMINER LA SÉANCE :

- ◆ Signaler tout problème constatés sur les animaux supports du TP : animaux bloqués, mélangés...
- ◆ Restituer et ranger le matériel après nettoyage.
- ◆ Éliminer les déchets dans les containers adaptés.
- ◆ Enregistrer les interventions.
- ◆ Mettre à jour ses notes.
- ◆ Nettoyer ses bottes ou chaussures, utiliser le pédiluve.
- ◆ Changer de tenue.
- ◆ Se laver les mains.

EN CAS D'ACCIDENT : 📞

Prévenir : Se mettre en sécurité, protéger la zone pour éviter le sur-accident.

Alerter : Avertir immédiatement l'enseignant en priorité, ou un adulte.

Secourir : Se mettre à la disposition des secouristes

SIGNATURE DE L'APPRENANT

SIGNATURE DES PARENTS/TUTEURS